



Castres, le 27 mai 2021

Formation professionnelle :

Pour Solidaires Finances Publiques, la formation d'aujourd'hui construit les agents de demain : la négliger et ne pas lui donner les moyens met en danger la technicité de la DGFIP.

Nous avons donc salué la formation professionnelle dans son ensemble, des administratifs aux formateurs, pour sa capacité à se réinventer et à s'adapter dans cette période si particulière de crise sanitaire.

Cela étant, nous avons également signalé que cette résilience a un coût : un affaiblissement des savoirs, la perte de la vision globale des chaînes de travail, l'absence d'émulation entre stagiaires, absence de chaîne de transmission des savoirs entre collègues et un retard énorme dans le calendrier de l'offre de formation en cours de carrière. Inévitablement, la formation à la DGFIP a changé de visage tant sur la forme que sur le fond.

Solidaires Finances Publiques constate, en discernant les avantages et les inconvénients, que la téléformation (à ne pas confondre avec la e-formation) n'est pas forcément adaptée aux besoins et aux attendus des services et des stagiaires. Les contenus de nos formations se prêtent très peu à un format distanciel. Nous comprenons qu'il fallait s'adapter au contexte, nous comprenons la nécessité de certaines mesures garantissant la continuité de l'activité de formation dans le cadre de la crise sanitaire, mais nous refuserons toujours que les formations en distanciel s'installent pour des mauvaises raisons. La mixité des groupes, les échanges interactifs dans les salles de classe entre stagiaires et formateurs sont essentiels à une formation de qualité. Gardons à l'esprit qu'un apprentissage se construit autour d'échanges et que la DGFIP est un collectif de travail et un collectif humain.

Nous avons donc réaffirmer la nécessité de revenir, dès que faire se peut, à une formation en présentiel et, à chaque fois que c'est possible, locale.

Budget :

La DDFIP du Tarn dispose toujours d'un budget de fonctionnement contraint. Solidaires Finances Publiques salue d'ailleurs toute l'équipe du BIL (Budget Immobilier Logistique) qui se plie à ce délicat exercice d'exécution et de prévision.

La Direction indique que les choses ont été un peu plus « faciles » en 2020, « grâce » à la crise, le budget informatique ayant été largement pris en charge par la Direction Générale (commandes des PC portables pour le déploiement du télétravail).

Les crédits budgétaires 2021 étant équivalents (en légère augmentation), le Directeur espère donc une nouvelle année sans trop de complications dans ce domaine. Cela devrait même permettre de

dégager quelques marges pour les travaux immobiliers afin de mieux accompagner les déménagements et réinstallations.

Solidaires Finances Publiques est intervenu en ce sens, pour rappeler que les restructurations, les déménagements, sont imposés aux agents et qu'ils ne doivent pas être perdants sur tous les tableaux. La moindre des choses est en effet que les conditions de travail ne se dégradent pas et au contraire puissent être améliorées.

Le Directeur a indiqué qu'une information serait faite aux membres du CHSCT, à l'occasion de la prochaine séance, le 29 juin, sur l'avancée des dossiers du changement des ouvrants et de la chaudière du 209 rue du Roc (CFiP d'Albi) et de la rénovation de la cité administrative.

Télétravail :

Depuis un an, avec la crise sanitaire, le télétravail s'est imposé, avec ses avantages et ses inconvénients. Conscient des aspects positifs de ce nouveau mode de travail, Solidaires Finances Publiques n'en pointe pas moins les écueils, notamment le manque d'accompagnement dans le déploiement au sein des services et les risques encourus par les télétravailleurs (isolement, perte de séparation entre sphère privée et professionnelle,...).

Nous avons largement insisté sur la nécessité de préserver les collectifs de travail : un service, ce n'est pas que la somme d'individualités et pour faire œuvre commune, cela se réalise ensemble. Il ne s'agit pas de rejeter le télétravail, mais bien de l'intégrer dans une stratégie organisationnelle. Le télétravail ne peut réussir que sur la base de la confiance : celle entre le chef de service et le télétravailleur, mais aussi celle qui lie les agents du service. Le télétravail ne doit pas se construire sur de mauvaises raisons.

Le nouveau protocole national arrêté lors du Comité Technique de Réseau du 9 avril 2021 devrait permettre un peu plus de souplesse en terme d'organisation. Le chef de service étant désormais le seul décisionnaire, le dialogue est mis en avant, justement pour préserver les équilibres entre l'individu et le collectif de travail auquel il appartient. Solidaires Finances Publiques a indiqué que ce pourra être un exercice difficile pour les encadrants et nous espérons qu'ils seront soutenus par la Direction (des formations sont notamment disponibles).

Cela étant, le refus du télétravail devra être motivé et sera toujours susceptible de recours en CAPL : Solidaires Finances Publiques veillera donc à ce qu'il n'y ait pas « d'abus de pouvoir ».

Ce protocole étant présenté en CTL pour avis, Solidaires Finances Publiques a néanmoins voté contre : ce n'est évidemment pas un refus du télétravail en tant que tel, vous l'aurez compris, mais il nous semble que le volet accompagnement reste faible. Nous avons notamment évoqué la prise en charge des frais liés au télétravail, qui trouve lieu à s'appliquer dans bon nombre de conventions collectives du privé.

Le Tableau de Bord de Veille Sociale :

Peu de réactions ou de débats sur le TBVS. Solidaires Finances Publiques a rappelé qu'il s'agit là d'un outil, essentiellement statistique, qui doit faire l'objet d'un suivi toute l'année, et pas seulement à l'occasion d'un CTL annuel, afin qu'un service en souffrance puisse rapidement être identifié.

C'est un outils parmi d'autres (fiches de signalements, droits d'alerte, registres santé et sécurité, interventions en CHSCT, demandes d'audience à la direction...) : ces informations ne se suffisent

pas à elles-mêmes et doivent donc être recoupées. En cela, le CHSCT conserve un rôle clé, et notre inquiétude reste grande quant à la future disparition de cette instance. Rappelons en effet qu'en 2022, une instance unique, le Comité Social d'Administration, remplacera CTL et CHSCT ; une commission spécialisée SCT demeurera en tant qu'émanation du CSA, mais avec quels droits et prérogatives par rapport au comité actuel...

Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie de Puylaurens :

A compter du 14 juin, la Trésorerie de Puylaurens ne sera plus ouverte que 4 matinées par semaine.

Ce n'est pas la première fois que ce type de demande est fait : à force de réduire les effectifs, les charges de travail explosent. Quand tout devient urgent et prioritaire, la tentation est donc grande de réduire l'accueil du public afin d'être moins interrompu dans son travail. L'administration, qui a organisé la pénurie et vante les progrès de l'accessibilité multi-canal de nos services, ne peut que s'en réjouir.

Solidaires Finances Publiques, au contraire, le déplore. C'est un nouveau recul du service public. Si la situation des collègues concernés est tout à fait compréhensible, nous ne pouvons nous empêcher de penser que se couper du public, c'est se tirer une balle dans le pied : le jour où les usagers n'auront plus besoin de nos services, que restera-t-il de la DGFIP ?

Questions diverses :

- **report de la fermeture de la Trésorerie de Réalmont :** la rumeur courrait et elle a été confirmée par le Directeur. Réalmont ne ferme plus au 1^{er} janvier 2022, mais au 1^{er} septembre 2022. Une intervention intersyndicale, initiée par Solidaires Finances Publiques, avait eu lieu lors du dernier CHSCT pour demander un desserrement du calendrier NRP, afin de laisser le temps aux services d'absorber les changements. Nous voulons croire, et la Direction l'a reconnu, qu'il s'agit là d'une réponse à cette demande, même si elle n'est que très partielle.
- **information aux agents dans le cadre du NRP :** Solidaires Finances Publiques a demandé à ce que tous les agents concernés par les opérations de restructuration NRP du 1^{er} janvier prochain puissent bénéficier d'une information le plus rapidement possible. La Direction a indiqué que des questions de périmètres restent à trancher et qu'elle est en attente des résultats des mouvements locaux de mutation. Nous reviendrons régulièrement à la charge sur cette question, car il est hors de question que les collègues concernés restent dans le flou jusqu'au dernier moment.
- **accueil / Espaces France Service :** quel avenir pour l'accueil ? C'est un sujet qui revient régulièrement et qui nous préoccupe. Comme écrit plus haut, pour Solidaires Finances Publiques, cette question est liée à la pérennité de nos services. Si, demain, il n'y a plus besoin d'accueils locaux pour nos usagers, remplacé par les EFS ou les buralistes, les plateformes vont se généraliser (ça a déjà commencé si l'on en juge par les « relocalisations » de services dans les territoires). Nous avons notamment demandé si les antennes SGC accueilleraient du public. Le Directeur est assez clair : si un EFS est présent sur la commune, c'est non. Alors, que pèsera la volonté de faire « plaisir » à des élus locaux en maintenant une antenne face à la pression des économies budgétaires ? Solidaires Finances Publiques a profité de l'occasion pour demander un bilan de l'accueil en EFS afin de pouvoir comparer le réel avec les promesses faites aux élus.